

# Suites au rapport d'évaluation de la Commission

Mars 1997

Québec, le 18 mars 1997

Monsieur David Johnson  
Directeur des études  
Cégep Vanier  
821, avenue Sainte-Croix  
Saint-Laurent (Québec) H4L 3X9

Objet : Suivi apporté au rapport d'évaluation du programme d'Informatique

Monsieur le Directeur,

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a examiné avec intérêt le rapport faisant le point sur les actions prises en réponse aux recommandations relatives au programme d'*Informatique* évalué l'an dernier.

La Commission constate que des changements substantiels ont été ou sont sur le point d'être apportés au programme. Le Département est à revoir en profondeur le programme et le cours combiné 420-803/813-90, dont la réussite était nécessaire pour accéder aux cours d'Informatique de la quatrième session, sera retiré du nouveau programme et son importance a été assouplie pour les dernières cohortes de l'ancien programme. La concertation des professeurs s'est accrue et les plans de cours sont maintenant plus étoffés et préparés d'une manière plus coordonnée. Les exigences sont désormais mieux réparties le long de la session et plus conformes à la pondération des cours. La Commission estime que les actions réalisées par le Collège répondent adéquatement à ses recommandations.

Elle constate aussi que de nombreuses autres actions ont été entreprises pour améliorer le suivi des étudiants, l'équipement mis à leur disposition, etc. Le Collège démontre également qu'il se préoccupe de répondre aux besoins changeants du marché du travail dans le domaine informatique. Tous les aspects du travail des futurs techniciens sont couverts par le programme comme en fait foi l'attention accrue aux questions de mises en réseau et de télécommunications. L'évaluation des stages est plus minutieuse et davantage soucieuse d'équité envers les étudiants.

La Commission reconnaît que le Cégep Vanier a su tirer profit de l'évaluation de son programme de DEC en *Informatique* pour en améliorer encore la qualité.

Je vous remercie de votre collaboration et vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le président,

Jacques L'Écuyer